

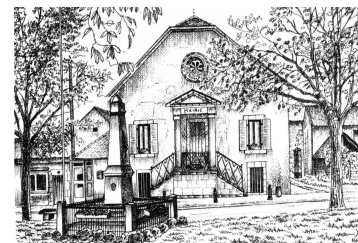


FLASH

MAIRIE DE SAVIGNY-LE-SEC

TEL/FAX : 03 80 35 75 79 – Email : mairiesavignylesec@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.savigny-le-sec.fr>



Yves Ducourtioux

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2011

Étaient présents sous la présidence de M. STAIGER J.M., Maire :

Mmes BLANC - DEMOUGEOT - GONZALEZ - JACOB – SCHMITT - SICCARDI

MM. GAUTIER - HERMANN - LOEGEL - NOIROT -

Étaient excusés : M. GREBILLE (pouvoir à M. STAIGER), M. PRATBERNON (pouvoir à M. NOIROT)

Le texte complet des délibérations est affiché au panneau place de la Mairie.

Tous renseignements complémentaires concernant les sujets évoqués dans ce flash pourront être demandés en Mairie.

En début de séance, Monsieur le Maire a rendu hommage à Chantal GILBERT, fidèle et très efficace adjointe dont le décès rapide a bouleversé l'ensemble des Savigniens. Il a invité l'ensemble des membres présents à se lever pour respecter une minute de silence en sa mémoire. La municipalité renouvelle ses sincères condoléances à Christian son mari, Gaëlle, Florian et Marion, ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal envisage des travaux de voirie au cours du second semestre du Chemin d'Epagny et du haut de la rue de la Mare ainsi que huit passages surélevés selon un devis de 62 180 € TTC présenté par la société Colas et sollicite une subvention du Conseil Général sur le Fonds cantonal de développement territorial ainsi qu'une prise en charge sur les amendes de police.

EQUIPEMENT JEUX PLEIN AIR ENFANTS

Après étude des différentes propositions parvenues en mairie, le Conseil Municipal retient la Société IDEO pour la fourniture de deux jeux sur ressorts, une balançoire, un ensemble multi activités et des dalles amortissantes pour un montant d'environ 12.000 euros HT. Tous ces éléments pourraient être installés sur le terrain de l'espace de loisirs à proximité du bassin.

Une subvention est susceptible d'être accordée à hauteur de 25 à 30% dans le cadre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

PARTENARIAT FONDATION DU PATRIMOINE

Pour la réfection des toitures de l'église et de la Mairie, une souscription, en partenariat avec la fondation du patrimoine, peut être lancée. Les dons des particuliers sont déductibles de leurs impôts à hauteur de 66%, ceux des contribuables soumis à l'ISF bénéficient d'une remise de 75% et les entreprises peuvent déduire 60% de la somme versée de leurs impôts. Les sommes ainsi récoltées pourront être abondées de 50 % par les fonds propres de la fondation.

Le Conseil Municipal décide de constituer un dossier et souhaite que le suivi de cette opération soit effectué par des personnes indépendantes de la municipalité. Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître en mairie.

Les dons seront libellés à : Fondation du Patrimoine et affectés selon le choix des souscripteurs soit pour la rénovation de l'église soit pour celle de la mairie.

Pour plus d'informations : www.mecenat-bourgogne.org

AMORTISSEMENT LICENCE IV « LE SAVIGNIEN »

L'acquisition de celle-ci s'est élevée à 956,12 € HT. Par règlementation budgétaire, il est nécessaire d'amortir cet investissement sur cinq ans.

POINT SUR TRAVAUX :

- Le passage piétonnier reliant la Mairie au nouveau lotissement «Clos de la Mare» est terminé.
- Déviation : Les plantations le long de celle-ci sont en cours. Les enrobés sont prévus à partir du second trimestre.
- Ouverture route de Marsannay : Le Conseil Général est toujours en attente d'une décision de la municipalité de Marsannay-le-Bois.

COMPTE RENDU DE REUNIONS :

Réaménagement foncier : Une réunion est prévue pour la Commune de Savigny-Le-Sec les 29 et 30 mars pour réaménager et redistribuer les parcelles.

INFORMATIONS COURANTES

▪ Elections cantonales :

Il est rappelé que les élections cantonales se dérouleront les **20 et 27 mars de 8H à 19H**. Nous faisons appel aux citoyens volontaires pour une bonne tenue du scrutin et les invitons à se faire connaître rapidement en Mairie.

▪ Amicales des Savigny de France :

Un camp de jeunes (12/ 14 ans) est prévu du 11 au 16 juillet à Savigny le Temple (40 euros par enfant). Le nombre global est limité à 20 enfants. Les familles intéressées sont invitées à contacter M. Noiroit au 06.74.11.86.10 pour de plus amples renseignements.

▪ Cérémonie du 19 Mars :

Une cérémonie commémorant le cessez-le-feu en Algérie aura lieu le **samedi 19 mars à 10h30** devant le monument.

▪ Cimetière : L'eau sera réouverte le 14 Mars 2011.

▪ Chenilles processionnaires : Il est impératif de détruire rapidement les nids de chenilles processionnaires qui se sont formés dans les pins. A leurs contacts, ces larves peuvent provoquer de graves irritations aux humains ou aux animaux lorsqu'elles rejoindront le sol au début du printemps.

▪ Vente sur la place : Le marchand de fruits et légumes doit revenir s'installer sur la place à partir du **mercredi 2 mars 2011**.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE VENDREDI 25 MARS 2011 A 20H30